

Septembre 2015



PEGC

Académie de Rennes



CONTACT et Permanences PEGC Rennes

Vendredi
au local du SNUipp-Morbihan
Rue général Dubail
56100 LORIENT
Odile Marchal
02 97 21 03 41
marieodile.marchal@neuf.fr

Des rendez-vous à ne pas manquer !

Jeudi 17 septembre:

Journée de grève
contre la réforme du collège.

Un samedi du mois d'octobre:

Grande manifestation à Paris
contre la réforme du collège

Jeudi 8 octobre:

Journée d'action unitaire
pour l'emploi, les salaires.



Une année militante !

La rentrée est faite pour tous, la dernière bien méritée pour certains.

Chacun a retrouvé cette salle de classe où s'installent ses élèves, a renoué avec les rites de la classe, avec sa pédagogie, ses craintes certes mais son expérience. C'est notre cocon et pendant ces 18 heures de cours, nous posons nos règles, nos exigences et nous avançons ensemble, nous innovons.

La cloche sonne, la porte s'ouvre, les élèves sortent, et nous nous retrouvons dans une autre réalité.

Celle de l'actualité, avec une politique toujours aussi libérale qui pèse sur l'emploi, une politique calculatrice qui occulte notre image du pays des droits de l'Homme.

Celle de nos institutions avec ses pressions, ses injonctions, ses réunions à répétitions, ses réformes non consultatives, son manque de reconnaissance et de confiance tant sur les salaires que sur notre professionnalisme .

Mais nos convictions n'en demeurent pas moins intactes !

Et nous allons, nous devons nous battre!

Cette réforme du collège, que notre ministre s'évertue à montrer sous le meilleur jour dans sa communication, qui, aujourd'hui la soutient réellement ?

Même le SNPDEN y met des réticences !

L'actualité, c'est aussi pour nous, l'avenir de la Fonction Publique et nos retraites.

Tant de sujets de discordes pour lesquels , quinquennat après quinquennat, personne ne songe à nous consulter !

Nous devons porter haut et fort toute nos revendications !

Mobilisons-nous pour que le ministère nous entende !

Odile Marchal

SE SYNDIQUER ?



UNE VRAIE BONNE IDÉE.

**POUR SON MÉTIER.
POUR SOI-MÊME.
POUR LES ÉLÈVES.**

2 POSSIBILITÉS :

- par bulletin
- ou
- en ligne



Dans chaque département

AVEC VOUS, ON L'OUVRE !



Le SNUipp-FSU
vous ouvre la voix.



PEGC, état des lieux dans l'Académie de Rennes

(source Rectorat Rennes Octobre 2015)

**86 PEGC en activité
dans l'académie de Rennes.**

Grade	Octobre 2015	Octobre 2014	Octobre 2013	Octobre 2012
Hors Classe	1	5 (5,5 %)	7 (6,6 %)	12 (9,1 %)
Classe EX	85	85	99	120
Total PEGC	86	90	106	132

Effectifs dans l'académie de Rennes

Si les effectifs élèves sont en très nette progression en lycée (+ 4000 en 3 ans dus au Baby-boom de 2000), pour lesquels la FSU continue à exiger des constructions de lycées publics notamment à Ploërmel, la baisse prévue de 610 élèves en collège ne semble pas se confirmer en cette rentrée. Pourtant des moyens ont été retirés dans le cadre de cette prévision. Les conditions de travail seront donc difficiles en collège cette année.

Calendrier prévisionnel PEGC 2015–2016

- Avancement Echelon** : novembre 2015
- Mouvement Inter** : Novembre-décembre 2015
- Demande congé de formation** : Novembre-décembre 2015
- Demande temps partiel** : Janvier 2016
- Mouvement Intra** : février-mars 2016
- Avancement de grade** : avril-mai 2016



Organigramme du Rectorat

M. Malenfant reste chef de division de la DPE.

M. Frappier est remplacé par Mme Sourdin à la DPE 5 qui suit les personnels PEGC.

Stages 2015-2016

Le SNES-FSU de l'Académie de Rennes a mis en place plusieurs stages auxquels les syndiqués SNUipp-FSU peuvent s'inscrire.

Une demande d'autorisation d'absence est à déposer dans vos établissements un mois avant la date du stage. Si vous êtes intéressés, contacter Odile Marchal sur marieodile.marchal@neuf.fr, pour qu'elle vous fasse parvenir les documents.

MARDI 10 NOVEMBRE :
l'interdisciplinarité et l'aide
personnalisée en question.

MARDI 19 JANVIER :
les nouveaux programmes
du collège.

MARDI 8 DÉCEMBRE :
société du numérique,
une jeunesse mutante ?

JEUDI 21 AVRIL :
quelle seconde voulons-nous
pour la démocratisation
du second cycle ?



Rentrée 2015

Le collège occupe le devant de l'actualité cette année.

Malgré un rejet de la réforme du collège par les syndicats représentant 80 % des enseignants, le ministère ne fléchit pas dans sa communication. Dès la rentrée 2015, des collèges rentreront dans l'expérimentation. Mais comme la réforme doit se mettre en place dès 2016, une fois de plus, il n'y aura pas d'évaluation des conséquences. Nous devons réagir rapidement car les enjeux sont forts en termes de quantité et de qualité de travail (d'autant que la réforme et les nouveaux programmes se feront sur tous les niveaux en même temps) mais surtout d'inégalités dues à l'autonomie accrue donnée aux établissements. (Un bulletin « Les PEGC, le Collège » est en cours d'acheminement, avec plus de détails).



Dès cette rentrée 2015, plusieurs nouveautés se mettent en place :

Education Prioritaire : les établissements sont maintenant classés en REP/REP+. Les REP ont des moyens supplémentaires et en REP+, s'ajoute la pondération de 1,1 soit, un service de 16h30 pour les PEGC qui peuvent refuser toute heure supplémentaire. Les primes sont augmentées (1734 € bruts par an en REP et 2312 € bruts en REP+).

Les collèges REP dans l'académie de RENNES sont :

- ◆ pour le 22 : Collège Victor-Vasarely à Collinée, Collège Louis-Guilloux à Plémet, Collège Jean-Racine à Saint-Brieuc),
- ◆ le 29 : Collège Keranroux à Brest, Collège Kerhallet à Brest, Collège Penn Ar C'hleuz à Brest, Collège Max-Jacob à Quimper,
- ◆ le 35 : Collège Paul-Féval à Dol-de-Bretagne, Collège la Binquenais à Rennes, Collège les Chalais à Rennes, Collège les Hautes Ourmes à Rennes (REP+), Collège Rosa-Parks à Rennes, Collège Clotilde-Vautier à Rennes, Collège Robert-Surcouf à Saint-Malo, Collège Pierre-Perrin à Tremblay),
- ◆ le 56 : Collège Max-Jacob à Josselin, Collège Jean-le-Coutaller à Lorient, Collège Montaigne à Vannes.

L'enseignement moral et civique (EMC) : Les programmes parus au BO N°6 seulement en juin 2015 présagent de la difficulté que les collègues auront à les mettre en place, d'autant que l'épreuve du DNB devrait être modifiée cette année pour prendre en compte l'EMC. Un report demandé pour la rentrée 2016 n'a pas été accepté par le ministère !

Dans le cadre du nouveau socle de connaissances, de compétences et de culture, sont mis en place **les PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) et les Parcours Avenir (BO du 9 juillet 2015)**. Il faut que ce soit les équipes pédagogiques qui définissent réellement leurs projets !

IMC : en collège, seules, l'heure de vaisselle et l'heure de chorale restent en décharge statutaire, les répartitions dans les autres disciplines ont été votées en CA en juin dernier.

Contrats d'Objectifs

Ils devraient être votés en CA avant l'automne. Le Recteur, très engagé sur ce dossier, a clairement énoncé que le processus devrait être l'occasion d'un véritable "dialogue social" dans les EPLE pour dégager des objectifs, simples

et réalistes, partagés par tous. Si, localement, des chefs d'établissement tentent de verrouiller la parole, de boucler au plus vite la rédaction ou d'imposer des objectifs qui échappent aux équipes, contactez-nous..

Calendrier des vacances scolaires 2015-2016

Toussaint

samedi 17 octobre - lundi 02 novembre

Noël

samedi 19 décembre - lundi 04 janvier

Hiver

zone A : samedi 13 février - lundi 29 février

zone B : samedi 6 février - lundi 22 février

zone C : samedi 20 février - lundi 07 mars

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Le point sur les chiffres

Sous le dernier quinquennat, Nicolas Sarkozy a supprimé 80 000 postes d'enseignants, soit à peu près 10 % des effectifs.

«Je créerai en cinq ans 60 000 postes supplémentaires dans l'éducation.»

C'était l'une des promesses phares de la campagne de de François Hollande, l'un des chiffres-slogans, qui a redonné du baume au cœur aux enseignants.

Trois ans après, où en est-on ?

Le 1er septembre, François Hollande annonçait 35200 postes déjà créés depuis le début du quinquennat. Les créations se répartissent ainsi : dans le public, 13692 professeurs des écoles supplémentaires, 11992 profs en collège et lycée; dans le privé, 2876 enseignants de plus ; 3067 personnels non enseignants (médecins scolaires, infirmiers ...) ; 3000 postes créés dans l'enseignement supé-

rieur, et 600 dans l'enseignement agricole.

Dans la présentation du ministère, les 35200 postes incluent les enseignants stagiaires qui, pendant un an, sont la moitié du temps en formation et l'autre moitié devant les élèves. A la date d'aujourd'hui, sur les 31627 postes déjà créés dans l'Education nationale, 24300 sont des postes de stagiaires.

Ces postes ne sont donc pas des équivalents temps plein. Si l'on raisonne en équivalent temps plein, le gouvernement n'a créé que 21 513 postes d'enseignants.

Si l'on part du principe que chaque poste créé correspond à un enseignant supplémentaire sur le terrain, il resterait encore à créer 22500 postes pour arriver aux 54000 (60000 moins les créations de poste dans le Supérieur et l'Enseignement agricole dans les deux dernières années du quinquennat).

Enquête sur la composition des classes

Une enquête a été menée par le Conseil National de l'évaluation du système scolaire (Cnesco), auprès des personnels de direction de collèges et lycées sur le mode de constitution des classes.

- Pour 84,4 %, les classes de niveau ne sont pas pertinentes.
- Mais 57 % pensent que les enseignants sont plus efficaces dans une classe à l'origine sociale hétérogène et 51 % dans une classe à l'origine culturelle hétérogène !

Parcours Professionnels des Carrières et Rémunérations PPCR

Suite à la campagne d'informations dont vous avez été destinataires, vous avez pu donner votre avis lors de la consultation de la FSU.

La FSU définira son vote sur l'adoption ou non du protocole après analyse de cette consultation, en lien avec tous ses syndicats, lors de son instance nationale mi septembre.

Ce texte doit être validé par un accord majoritaire des organisations représentées au Conseil Commun de la Fonction Publique avant le 30 septembre prochain .

Dans l'hypothèse d'une adoption, les corps à 3 grades comme les PEGC seront impactés par cette modernisation des PPCR. Les modalités seront ensuite discutées en groupes de travail.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos adresses de messagerie électronique pour être informé rapidement des actualités.



Revendicatif

Grève du 17 septembre contre la réforme du collège

COMMUNIQUÉ NATIONAL DE L'INTERSYNDICALE (3 SEPTEMBRE 2015)

Alors qu'en cette rentrée les conditions de travail des personnels continuent de se dégrader (effectifs alourdis, services partagés, moyens insuffisants...), les organisations syndicales du second degré SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPEP-FO, CGT Educ'action, SNEIP-CGT, SNALC-FGAF, SUNDEP Solidaires, SUD Education, SIES-FAEN, SNCL-FAEN, CNGA CFE-CGC réaffirment leur rejet d'une réforme du collège qui n'apportera aucune amélioration, ni pour les élèves, ni pour les personnels.

Elles constatent que la circulaire d'application publiée le 2 juillet ne fait que confirmer les orientations auxquelles elles s'opposent : mise en concurrence des personnels, des disciplines et des établissements, inégalités accrues entre les élèves et nouvelle aggravation des conditions de travail des personnels.

Les organisations syndicales restent déterminées à combattre cette réforme, à obtenir son abrogation et la réouverture de discussions sur d'autres bases. Elles appellent les personnels à refuser toute anticipation de la réforme, quelle qu'elle soit. Elles dénoncent la mise en place d'une formation obligatoire à la réforme, qui ne répond nullement aux demandes des personnels.

Alors que le ministère repousse de mois en mois la publication du bilan du lycée Chatel, elles soulignent le danger d'une nouvelle réforme du lycée s'inspirant de celle du collège et qui ne ferait que renforcer les logiques précédentes.

Les organisations syndicales dénoncent le refus de la ministre de tout dialogue réel, et sa volonté d'imposer sa réforme du collège contre l'avis de la grande majorité des personnels concernés.

La ministre persiste à vouloir passer en force et porte la responsabilité du conflit.

Face à ce blocage les organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPEP-FO, CGT Educ'action, SNEIP-CGT, SNALC-FGAF, SUNDEP Solidaires, SUD Education, SIES-FAEN, SNCL-FAEN CNGA CFE-CGC appellent les personnels à la grève nationale le 17 septembre.

Elles les invitent à se réunir en assemblée générale, en heure d'information syndicale pour la préparer et l'organiser ainsi qu'à s'adresser aux parents, notamment en faisant signer la pétition intersyndicale. A défaut du retrait des textes relatifs à la réforme du collège, l'intersyndicale organisera une manifestation nationale en octobre.

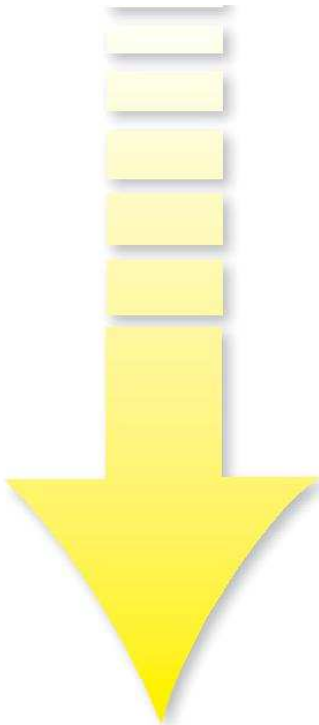
Le 3 septembre 2015

Le SNUipp- FSU soutient la grève du 17 septembre contre la Réforme des collèges .

**CGT, FSU, SOLIDAIRES APPELLENT À UNE NOUVELLE JOURNÉE DE
MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE**

LE 8 OCTOBRE 2015.





SALAIRES EMPLOI SERVICE PUBLIC

Exprimez-vous !

Depuis de trop longues années, la situation de la Fonction publique se dégrade sous l'effet des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs.

Nos salaires sont en baisse continue en terme de pouvoir d'achat, situation principalement liée au gel de la valeur du point d'indice.

Les suppressions d'emploi se poursuivent dans de nombreux secteurs et vont s'accroître encore avec les diverses réformes de l'action publique en cours et à venir.

Nos conditions de travail et la qualité du service public se détériorent.

Cette situation n'est satisfaisante ni pour les usagers, ni pour les fonctionnaires et agents publics, ni pour la cohésion sociale et le développement économique.

Il est urgent d'opérer d'autres choix !

Pour y contribuer, les organisations syndicales CGT FO FSU Solidaires et FAFP de la Fonction publique ont décidé d'organiser une grande consultation démocratique des personnels de la Fonction publique du 21 septembre au 2 octobre 2015.

Cette consultation vise à permettre l'expression la plus large possible des agents de la Fonction publique afin de donner plus de poids à l'expression des revendications auprès du gouvernement.

Nous vous invitons donc à prendre quelques instants pour répondre à ces questions.

Notre force, c'est le nombre. Exprimez-vous !

1. Le gouvernement considère que le gel du point d'indice est un effort que les agents de la Fonction publique doivent consentir pour le redressement de la situation économique du pays.

Pensez-vous au contraire qu'il est urgent et nécessaire d'augmenter les salaires, ce qui passe notamment par une augmentation de la valeur du point d'indice ?

Oui Non

2. Dans votre service ou établissement, les emplois sont-ils en nombre suffisants pour assurer les missions de service public ?

Oui Non

3. Etes-vous pour un nouveau plan de titularisation et des mesures fortes pour empêcher la reconstitution de la précarité ?

Oui Non

4. Les réformes en cours (réforme territoriale, Santé, réforme de l'État...) vous semblent-elles susceptibles :

- d'améliorer le service rendu aux usagers ?

Oui Non

- d'améliorer les conditions de travail des personnels ?

Oui Non

Grade : Etablissement :

..... Département :